SEPT. 2023 #11

VELLERON
AU FIL DES SAISONS

Rentrée 2023

Un été festif

Inauguration

de l'espace Médical Municipal et du Café Culturel

VELLERON
AU FIL DES SAISONS

3 PARTAGER

6 APPROFONDIR
RENTRÉE / INAUGURATIONS

11 COOPÉRER

12 AMÉNAGER

14 DÉCOUVRIR

15 DÉLIBÉRER

16 MOTS DES ÉLUS

17 APPRENDRE

18 ACCOMPAGNER

20 À SAVOIR

23 AGENDA & CARNET

directeur publication : Philippe Armengol

rédacteurs : Sophie Marquez, Alexandra Bourgoin, Cécile Laget Barbet, Gilles Laugier, Cédric Clareton et les services municipaux

photos : Cédric C, Didier K, Sam M, Pierrick J, Fabienne A, Gérald I, Hervé B, Franck P

mise en page : Flora Vander Poorte

impression : Imprimerie Quadrifolio - Le Thor

nombre d'exemplaires : 1 900 ex

ÉDITO
AU FIL DES SAISONS

Un très grand merci

À celles et ceux qui ont contribué au succès de cette belle saison estivale, avec des programmations toujours plus attrayantes et diversifiées qui ont fait l'unanimité et attiré un nombreux public.

Aux associations, aux particuliers, aux services publics et aux élus pour leur implication et leur investissement.

À celles et ceux qui, avec talent, prennent sur leur temps pour mettre en lumière notre village.

À ceux qui sont restés vigilants durant cette période caniculaire, en particulier les bénévoles du Comité Communal des Feux et Forêts très mobilisés sur le terrain, dans des conditions difficiles, mais aussi aux pompiers.

Aux équipes du centre aéré qui ont proposé aux enfants des activités ludiques enrichissantes et épanouissantes.

Aux services municipaux qui sont restés en contact avec les séniors les plus fragiles pour répondre à leurs besoins.

La tenue exemplaire du forum des associations a été révélatrice de la richesse de la vie associative locale. Nous en sommes heureux et fiers. La qualité et la diversité du tissu associatif d'un village sont en partie les marqueurs de sa vitalité.

Les travaux de réhabilitation de l'espace médical municipal et du Café Culturel ont été menés à terme. Les deux médecins sont désormais réinstallés dans les meilleures conditions pour recevoir les patients. La réouverture du café redéploiera les activités dans ce secteur du village.

La rentrée scolaire s'est effectuée dans les meilleures conditions. Souhaitons aux élèves, aux enseignants et aux personnels de service une très bonne année scolaire.

Nous restons plus que jamais mobilisés contre le projet insensé de la Grande Bastide et nous ne lâcherons rien. La décision du Tribunal Administratif devrait être rendue à l'automne.

Enfin, je tenais à souligner que, depuis notre installation, au vu des projets programmés et réalisés, nous mesurons en toute humilité le bout de chemin parcouru. Ce chemin n'existait pas, nous l'avons créé ensemble.

Gardons notre cap, à notre rythme, pour le bien vivre à Velleron.

crédit © Clotilde Arnaux

Bien à vous.

Philippe Armengol, Maire de Velleron
Vice-Président du Grand Avignon
Vice-Président de la Via Venaissia
Vice-Président des Maires ruraux de Vaucluse

Forum des associations

Un beau moment d'échanges autour de la richesse associative. Quelle chance d'avoir des bénévoles investis pour partager leurs passions et activités, culturelles, sportives, ...

Little Frogy Academy

Femmes Solidaires

2 CV Club

Cie Cambis

AESIO

Tennis Club

CCFF

Mission Locale

Cie Simple Manoeuvre

Les Colibris

Velleron Culture & Patrimoine

Festivelleron

AGVCLV

Parenthèse

MKTO Gym

Amicale des Pompiers

SOV

Judo Club

Amicale des Retraités

Les Vieux Crampons

Quand été rime avec festivités

Encore un vif succès du festival et de sa belle programmation.

Depuis fin juin, les semaines ont passé à vive allure, avec des animations et des soirées estivales pour tous les âges et tous les goûts.
De la musique classique à celle des années 80, en passant par l'écossaise ou la provençale ou encore le jazz manouche, du théâtre, de l'humour… sans oublier la photo, les expos et le ciné plein air…

Velleron Terre de Jeux

Roland Davau, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif est venu remettre le label Terre de jeux à notre commune, représentée par nos élus et notre Conseil Municipal des Enfants en la présence de clubs sportifs. Ces derniers ont pu présenter leurs actions. À leurs côtés la commune contribuera à la belle dynamique des jeux pour promouvoir le sport et ses valeurs.

Hommage

Le skatepark a été baptisé **Espace Robert Gimet** en hommage à celui qui nous a quitté depuis et qui fût à l'initiative de cette réalisation si appréciée des enfants et des adolescents.
Aux côtés de son épouse, son fils et sa famille, amis et velleronnais émus par ce moment. Les discours de ses anciens collègues élus et de la municipalité ont permis de saluer son engagement pour le village, la jeunesse et le sport, devant les élus du Conseil municipal des enfants.

Centre de Loisirs

Petits et plus grands ont eu un mois de juillet intense avec des activités et sorties à gogo.
Merci au service de l'enfance et à son équipe dynamique !

Rentrée

234 ÉLÈVES ONT REPRIS LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Dès le jour de la rentrée, 18 enfants étaient à l'accueil du matin entre 7h30 et 8h20 et 147 à la cantine à midi. En ce qui concerne l'accueil de loisirs du soir à l'école, ils étaient 20 à l'activité libre, 22 enfants sur les deux groupes d'étude, 8 sur la draisienne pour les maternelles et 12 sur le sport collectif pour les élémentaires, des fréquentations qui vont ensuite monter avec jusqu'à 170-180 enfants à la cantine notamment.
Tout cela rendu possible avec la mobilisation de 10 agents municipaux, 5 intervenants extérieurs et 3 enseignants.

Aux côtés des enseignants, les agents communaux complètent efficacement l'équipe éducative pour accompagner les apprentissages de nos enfants.
De gauche à droite :
Mickael, Christine, Adélaïde, Lise, Marine, Christine, Séverine, Isabelle et Lionel.

BYE BYE LES CM2 !

Lors de la kermesse, en juin, nous avons dit au revoir aux élèves de CM2 qui font leur rentrée au collège avec beaucoup d'émotion.

MISSION PLANTATION POUR LE CME !

Parmi les nombreux projets du Conseil municipal des enfants, il y a l'embellissement de la cour de l'école. Cela s'est traduit au printemps dernier par la plantation de différentes essences d'arbres et d'arbustes : cerisier, oliviers, pommier, forsythia, photinia, troènes ou encore tilleul. La mairie a acheté des arrosoirs afin que les enfants puissent s'occuper de ces plantations à tour de rôle. Juste avant la fin de l'année scolaire, les enfants du CME ont sollicité l'installation de 3 nouveaux bancs pour la cour. Ce sera bientôt chose faite.

Pour la fin de l'année, nul doute que le Conseil municipal des enfants aura d'autres idées à soumettre à la municipalité pour améliorer le cadre de vie des élèves !

DU NOUVEAU À LA CRÈCHE :

une évolution des horaires a été décidée pour les harmoniser avec ceux de l'école et simplifier ainsi la vie des familles. Désormais la crèche ouvre à 7h30 et non à 8h30.

Ici l'équipe à la fête de fin d'année au moment du départ de leur collègue Elodie Aramand qui quitte la région.
De gauche à droite : Séverine, Johanna, Élodie, Sandrine, Christel, Nadège et Laurence.

Une réflexion a été mené pour étendre le centre de loisirs durant les petites vacances aux enfants de maternelle. Les familles intéressées seront informés plus en détail rapidement.

PASS CULTURE : EXTENSION DES BÉNÉFICIAIRES

Pour bénéficier d'une offre culturelle variée.
À partir de cette rentrée, **les élèves de 6e et de 5e** pourront bénéficier de la part collective du pass Culture
- un **volet collectif** permet aux enseignants de financer des projets d'éducation artistique et culturelle réalisés avec leur classe, sur le temps scolaire, dans et hors les murs de leur établissement.
- un **volet individuel** permet aux jeunes de 15 à 18 ans de découvrir de manière autonome le monde des arts et celui de la culture grâce à l'octroi d'un crédit de 20 à 300 euros utilisable uniquement sur l'application Pass Culture.

CARTE ZOU!

Renouvellement de la participation financière de 50% de la commune pour les élèves des collèges et lycées publics. Pour recevoir le remboursement partiel, fournir à la mairie avant le 4 décembre 2023 : justificatif du paiement intégral, justificatif de domicile de - 3 mois, RIB, copie du livret de famille si nom différent et certificat de scolarité 2023-2024.

ÉCOLE

LE PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE SUR LES RAILS !

Inscrite dans le programme des travaux de la municipalité, la réfection de l'école est un chantier important qui nécessite l'accompagnement d'un maitre d'œuvre et la recherche de subventions.
Ce chantier porte essentiellement sur la rénovation énergétique globale avec l'installation d'un système de chauffage moins énergivore et d'un rafraichissement pour supporter les températures plus chaudes. Des menuiseries ont été changées et la recherche d'une isolation optimale se poursuit. L'étude réalisée pour déterminer si un système basé sur la géothermie peut être installé a dégagé des résultats positifs.
Le cabinet d'architecture Ingémétrie a été désigné dans le cadre d'un marché et sur la base d'expériences similaires, comme maitre d'œuvre et va travailler sur ce dossier complexe.
Le projet tiendra compte des utilisateurs des locaux. La phase projet devrait durer 6 mois, suivie de la consultation des entreprises. Les 1ers travaux devraient intervenir au cours de l'été 2024 avec un calendrier tenant compte de l'occupation du bâtiment.
Le coût global est estimé à 568 000 €HT avant études approfondies de l'architecte, ses honoraires représentent 13,42% des travaux et pour couvrir 80% de sa rémunération une subvention a été sollicitée dans le cadre du programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique) grâce au Grand Avignon qui accompagne les communes sur la transition écologique.

Renaissance d'un bâtiment communal

Qui ne connaissait le bâtiment communal abritant le Café des sports et le cabinet médical qui nécessitait une rénovation complète ?

La municipalité a décidé de rénover ce bâtiment afin de recréer **ce lieu de vie** qu'était le café et de rénover et agrandir l'espace médical.

Ce projet est devenu réalité au bout d'un an de travail et une dizaine de corps de métiers qui se sont succédés ces derniers mois. La maitrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'architecture sarriannais Daniel et Cayssol associé à Jean-Daniel Goutailler, OPC et économiste.

Comme tout chantier, rien n'est jamais simple et il a été livré avec quelques semaines de retard.

Que les riverains soient remerciés pour leur patience.

Le résultat valait la peine d'attendre un peu ! L'ensemble des occupants a prit possession des lieux fin août pour ouvrir les portes au public dans les meilleurs délais.

Le montant total des travaux s'élève à 526 580,90 € HT soit 631 897,08 €TTC et la part de la maitrise d'œuvre est de 47 400 € HT soit 56 880 € TTC.

La commune a obtenu des subventions du Conseil régional au titre de la lutte contre les déserts médicaux pour un montant de 95 626,57 €, du Conseil départemental au titre du CDST et de l'Appel À Projet « Plus en avant » pour un montant de 94 544,16 € et du Grand Avignon pour la rénovation énergétique pour un montant de 34 382 €. Soit un total de 224 552,73€ qui représente environ 40 % du montant total HT.

L'inauguration de ce nouvel espace pour les Velleronnais a eu lieu le 21 septembre en présence des financeurs, des entreprises, des maîtres d'œuvre, des commerçants et des acteurs du secteur médical.

Une belle concrétisation pour Velleron !

INAUGURATION DE L'ESPACE MÉDICAL MUNICIPAL ET DU CAFÉ CULTUREL LE 21 SEPTEMBRE.

Après 11 mois de travaux pour un chantier d'envergure, le bâtiment aux 2 facettes accueille à nouveau les velleronnais et les visiteurs.
Lors des discours du maire et de l'adjoint en charge du chantier, les partenaires financeurs : Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil départemental de Vaucluse et le Grand Avignon ont été remerciés pour leur soutien et les entreprises comme architecte et bureaux d'étude salués. Les riverains ont été remerciés de leur patience.
Bien sûr, il a été souligné l'importance pour un village de compter sur des médecins et de revitaliser un quartier avec une offre complémentaire dotée d'une ambition culturelle et conviviale.
En présence de Monsieur le Sous Préfet, des élus partenaires, la municipalité est heureuse de ce moment partagé avec les responsables associatifs, les artisans, les commerçants et les habitants.

FAITES CONNAISSANCE AVEC FRANCK OGÉ, GÉRANT DE L'ART BROCK CAFÉ

Vauclusien de cœur, Franck OGÉ habite Velleron depuis 4 ans. Il a pu découvrir les richesses que recèlent le village et ses habitants. Caviste et cuisinier, passionné d'art et de cinéma, il a présenté un solide dossier à la mairie dans le cadre de l'appel à projet lancé en 2021. L'objectif est de faire de ce lieu un espace de rencontre, de détente, d'échanges ouvert à tous, en complémentarité avec l'offre existante.

Au programme : boissons et planches de qualité à partager mais aussi programmation culturelle variée. Des événements seront organisés autour du cinéma, de la musique, de la culture, soirées à thèmes, jeux, ... Toutes les bonnes idées sont bienvenues pour redonner vie à cet espace porteur de souvenirs pour beaucoup de Velleronnais. À découvrir pour une soirée entre amis, entre collègues, en famille, un après-midi avec un livre, un chocolat chaud avec les enfants, une expo, un objet à chiner....

129, rue de la Frache (stationnement sur parking du marché à 180 m ou place Jean Jaurès)
Tél. : 09 81 50 31 20

www.lartbrockcafe.fr

FB : L'Art Brock Café

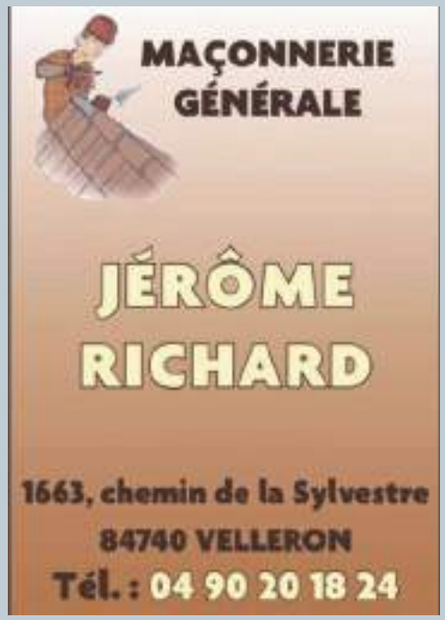

Projet draisienne

Le centre de loisirs municipal a répondu à un appel à idées communales pour des programmes d'éducation à l'environnement et au développement durable proposé par le Grand Avignon dans le cadre des actions menées pour les 3/5 ans en « draisiennes ». Le programme complet a été retenu et sera financé en intégralité.

Il comprendra une sensibilisation globale (aussi bien pour les professionnels, les enfants à partir de 2 ans et les parents) à la mobilité douce dès le plus jeune âge par l'intermédiaire de cet outil fabuleux qu'est la draisienne. Ce petit vélo sans pédale étant le premier accès à la mobilité douce au quotidien pour se déplacer et se familiariser avec l'usage d'un deux roues pour ensuite passer au vélo avec les bons gestes et les bonnes attitudes.

crédit ©CorbierTourisme - Kids Rider Bike

Deux temps forts :

• Une formation à la mise en place de la pratique de la draisienne pour développer l'activité auprès des 2-3/5 ans sur le périscolaire et l'extrascolaire. Cette intervention pédagogique s'adressera aux professionnels de la petite enfance et enfance sur une journée.

• Une rencontre avec la réception sur Velleron d'une étape du Kids Rider Bike Challenge, le 1er challenge de draisienne en Europe qui se déroulera le 23 mars 2024 dans le cadre de la fête du Printemps et de la Nature.

L'ensemble sera suivi par un vidéaste professionnel.

Eaux pluviales et usées
Un zoom sur les travaux

Les caniveaux à grilles posés en bas des chemins Vinaises et Falèche, répondent à une demande de la municipalité afin d'éviter de forts écoulements sur la route départementale d'eaux pluviales chargées de gravier descendant de la colline et bouchant les fossés de part et d'autre.

La mise en œuvre d'une grille dans le bassin de la pyramide a pour but d'éviter l'obturation par des végétaux pouvant créer un débordement du bassin (risque d'inondation et danger routier).

Rue de la Brèche, la gestion pluviale a été revue avec élimination de deux dangers qui étaient un « fossé » béton protégé par des potelets urbains ainsi qu'un écoulement d'eaux chargées de terre (boue grasse) sur les bétons et ne parvenant pas à être évacué par le réseau trop éloigné.

Pour le réseau d'eaux usées sous le cimetière, le réseau sera conforté pour plus de 50 ans, évitant tout travaux sur un réseau vieillissant.

Concernant le chemin des Gypières, il s'agit de corriger des défauts sur le réseau d'eaux usées avant même les travaux de voirie.

Ainsi, en 2023, le Grand Avignon a investi :

1. Chemin des Vinaises : 9 000 € HT
2. Chemin de Falèche : 9 000 € HT
3. Pyramide : 5 000 € HT
4. Rue de la Brèche : 13 000 € HT
5. Sous le cimetière (à réaliser) : 15 000 € HT environ
6. Chemin des Gipières (à réaliser) : 5 000 € HT environ

Déchets
Nouvelle fréquence de collecte

Depuis mars dernier, une nouvelle organisation pour la fréquence de collecte des déchets a été mise en place avec le Grand Avignon. Le passage pour le tri (bac jaune) a augmenté à la fréquence d'une fois par semaine tous les jeudis, et celle des ordures ménagères a diminué à une fois par semaine, les lundis ou samedis selon votre quartier. Cette évolution est liée à l'extension du tri, diminuant le volume dans notre poubelle d'ordures ménagères. Désormais tous les emballages (métal, papier, plastique ou cartons, pots de yaourt, barquettes, tubes de dentifrice, films plastiques…) peuvent aussi être triés. Finies les hésitations et les erreurs de tri.

Certains d'entre vous nous ont fait part des problèmes de saturation et de débordement durant l'été des bacs d'O.M, sur certains quartiers. Les remarques ont été notées, puis avec le Grand Avignon les raisons de ces dysfonctionnements ont été étudiées. Après constat sur place du contenu de ces poubelles, ce qui ressort c'est qu'il est très important pour éviter leur saturation, de BIEN FAIRE LE TRI. Trop de déchets inappropriés sont encore dans ces poubelles. 80% du contenu des déchets des poubelles d'O.M peuvent être valorisés, pour aller dans un nouveau circuit de recyclage, emballages, verres, et compostages.

Nous vous rappelons également que nous avons le bénéfice d'avoir une déchetterie, qui depuis plusieurs mois propose des jours supplémentaires d'ouverture.

Vous pouvez également appeler le **0 800 71 84 84** pour la collecte de vos encombrants ou toute autre question.

Ensemble continuons à développer le tri.

Rue de Monteux

Après atelier et réunion avec les riverains, aux abords de l'école, depuis plusieurs mois, un aménagement est testé pour permettre un espace partagé sécurisé. Cela n'a échappé à personne et tout changement impacte forcément nos habitudes.
Si chacun s'accorde sur les objectifs, les avis sont plus que partagés sur la solution testée. Certains sont gênés dans leurs trajets ou livraisons et d'autres considèrent même qu'il y a des risques à poursuivre ce type d'aménagement. Ces observations ont été entendues.
L'expérimentation va entrer dans une 2ème phase, en testant toujours une voie dédiée aux voitures et un espace sécurisé pour piétons et deux roues mais cette fois dans le sens descendant pour les automobiles.

Ce nouveau sens sera en expérimentation à compter de début novembre et durera jusqu'à fin décembre.
Rappelons que s'agissant de tests, les aménagements ne sont pas optimisés comme s'ils étaient définitifs.
Afin de recueillir les avis des habitants sur chacune des options expérimentées, voire noter des propositions pour des alternatives opérationnelles, des permanences auront lieu :
• devant la mairie le samedi 9 décembre de 10h à 12h
• devant l'école, rue plantade, le vendredi 8 décembre de 16h15 à 18h15

Réalisations récentes en images

Chemin des Chaumes :
une nouvelle étape pour partager la route, gagner en sécurité et assurer les liaisons. Un trottoir piéton et cyclable assure la connexion de la voie verte des Cades avec le centre du village via le Passage sous terrain du Jas. Réalisation d'écluses pour signaler l'entrée du village, et faire ralentir les véhicules.

Chemin de la Grande Bastide :
réfection de la voirie réalisée dans le cadre du marché à commande. La création d'un trottoir perméable sécurise les piétons et circulation douce.

Chemin des Fiances :
les riverains attendaient avec impatience les deux ralentisseurs pour obliger les imprudents à réduire la vitesse et apporter à tous plus de sécurité ainsi que la réfection de la chaussée.

Cambuisson : Reprise de l'éclairage public défectueux depuis trop longtemps et débroussaillage pour la sécurité incendie.

Travaux d'accessibilité

À l'école, au vieil hôpital, à l'église, … de nombreux aménagements ont été, enfin, faits pour favoriser l'accès des personnes à mobilité réduite aux équipements publics et au village. Rappelons que c'est une obligation et que le plan pluriannuel prévu il y a plusieurs années était resté en suspens. 80 000 euros ont pu être mobilisés pour avancer. Il est en effet essentiel que chacun puisse bénéficier des conditions adaptées pour sa vie quotidienne.

Au Stade

Le stade Honneur a été réhabilité. Cela représente 11 000 euros de travaux pour 3 passages d'engrais, décompactage, sablage, regarnissage. En 2024 ce sera le tour du stade d'entraînement.
Cet été, nos services techniques ont réalisé de nombreux travaux. Parmi ces derniers, un zoom sur la finalisation de l'agrandissement des locaux du stade, qui permettra aux trois associations utilisatrices des lieux, une meilleure organisation afin de satisfaire l'augmentation du nombre d'adhérents. Pour mémoire, 25 adhérents aux Vieux crampons, 40 au rugby féminin, 40 séniors au SOV et 120 enfants licenciés.

Job d'été

Merci à Alessio, Hugo et Killian, jeunes velleronnais qui ont travaillé chacun 3 semaines pour venir en appui à l'équipe des services techniques durant la période estivale. Ici en photo aux côté de Gérald Imbert

Cambis

Dans le patrimoine communal et le cœur des Velleronnais, le Château de Cambis tient une place spéciale. Ce site exceptionnel nécessite une attention particulière et de gros travaux. Vu les enjeux, les données techniques, les moyens à mobiliser, la commune s'entoure de personnes qualifiées pour travailler le projet dans les meilleures conditions. La réflexion est engagée depuis de long mois et va se poursuivre encore autant qu'il le faudra. Il s'agit d'avancer par étape. L'étude du CAUE (conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement) porte en premier lieu sur la mise en sécurité avec travaux à prévoir et les coûts associés. Le Grand Avignon apporte également sa contribution en mettant en relation avec des personnes ressources en développement local et valorisation touristique y compris la Fondation du patrimoine. La banque des territoires a financé l'étude dédiée aux usages et perspectives d'utilisation.
Des réflexions ouvertes qui doivent encore murir et se préciser dans les prochains mois pour une mise en œuvre qui prendra plusieurs années du fait de la complexité technique et financière.

Zone d'activité

Une rencontre est programmée le 9 octobre à 18h30 en mairie avec les artisans locaux pour faire le point sur leurs besoins en termes de zone d'activité et pouvoir étudier ce dossier avec le Grand Avignon.

Un guide pas comme les autres, co-écrit par une Velleronnaise.

Bénédicte Bost vit à Velleron depuis près de 40 ans. Avec Michel son mari, elle y a élevé leurs 3 enfants et, après une vie professionnelle dans la communication des entreprises et des services publics, elle manie toujours sa plume dans les colonnes de Vaucluse Matin… et dans un guide pas comme les autres : « Vaucluse, 100 lieux pour les curieux », édité chez Christine Bonneton et diffusé dans toute la France.

« C'est une amie, Martine Dumond, qui venait de terminer la rédaction de celui de la Drôme, qui m'a entraînée dans cette aventure » explique Bénédicte, « et, il y a près de 10 ans, nous nous sommes amusées à rechercher des lieux atypiques et connus des seuls locaux pour proposer une 1ère édition. Il fallait rentrer dans le cadre éditorial : parler de lieux ouverts au moins une fois par an au public, couvrir la totalité du département, mélanger patrimoine historique et contemporain, curiosités naturelles, artisanat insolite, et, dénicher, même dans des lieux très connus, des éléments remarquables et insoupçonnés ! Un vrai travail de détective qui nous a pris près d'une année ! » Ce 1er guide Vaucluse est sorti en 2015 avec, en couverture, l'étonnante maison bulle de Visan. Il s'est vendu à plus de 5 000 exemplaires, et la 2ème édition mise à jour est désormais disponible, avec, en couverture, l'imposant Château du Barroux.

Les communes sont classées par ordre alphabétique et Velleron a droit à 2 doubles pages : la 1ère met en exergue un détail sur le pont de l'Avocat, un repère datant de 1857 qui fait partie de la 1ère campagne de nivellement général de la France… et la 2nde décrivant un cadran solaire réalisé plein nord…chez Bénédicte et Michel, en haut de la colline de Cambuisson… qu'ils se feront une joie de vous le faire découvrir !

Les deux auteures, Bénédicte Bost et Martine Dumond, à côté de l'une des dernières bornes papales

Utile box à colis

Utile a fait installer des box à colis Chronopost et Colissimo. Également un point « Relais Colis » au Bar du Casino.
Un service en plus pour les velleronnais.

Containers textiles

De nouveaux containers disponibles en plus de ceux situés au stade et à la déchetterie :
- derrière Utile (à côté des colonnes tri + verre)
- à l'école (rue Plantade)
- au marché (à côté du poids public)
- quartier des Cades (au rond-point)
- quartier de Cambuisson (rue Marie Mauron)

Trail

Le primo-balisage du parcours permanent du Trail sur les collines de Velleron et Pernes-les-Fontaines a été réalisé avec Chloé GIBOIN, chargée de mission Sports de nature au parc naturel régional du Mont-Ventoux, Cédric DEMANGEON, accompagnateur en montagne missionné par le PNR et Guilhem MILLET, directeur de l'office de tourisme Porte du Ventoux, accompagné de Gilles LAUGIER.

La boucle est de 12 km et 450m de dénivelé positif : 4 km sur Pernes-les-Fontaines et 8 km sur Velleron. Départ du pont de Pichichi pour Velleron et départ de l'ENS des platrières chemin de Fontblanque pour Pernes.

Conseil Municipal du 23.05.23

Présents : P. ARMENGOL, G. LAUGIER, S. MARQUEZ, H. BERENGUER, K. CAVALLINI, N.RIVES, C. LAGET-BARBET, F. PESCHIER, S. BAUPREY, A. BOURGOIN, L. THEVENET, N. VIAU, T. GAUDION, M. RUDELLE, B. SENET, D. CLERC, Y. VITALBO et B. THUY. **Procuration :** K. AKAR, C. CLARETON, A. GUILLAND et R. TASSAN **Excusé** : B. THUY **Absente :** L. HEDDAR

• GROUPEMENT DE COMMANDES GAZ ÉLECTRICITÉ

Les contrats de gaz et d'électricité arrivent à échéance au 31/12/2023. Le Grand Avignon propose la constitution d'un groupement de commande. C'est un moyen efficace de mettre en concurrence les prestataires et d'obtenir de meilleures offres. À l'unanimité

• DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES AU MAIRE EN MATIÈRE DE REPRÉSENTATION EN JUSTICE

Suite délibération du 11/06/20, pendant la durée du mandat le conseil municipal décide de confier au maire délégation de compétences pour intenter au nom de la commune toute action en justice pour la préservation des intérêts généraux dont elle a la charge, la défendre dans toutes les actions intentées contre elle, intervenir volontairement en défense et/ou en demande au nom de la commune dans toute action en justice pour la préservation des intérêts généraux dont elle a la charge ; et ce dans tous les cas devant toutes les juridictions des ordres administratifs et judiciaires, tant en premier ressort, en appel qu'en cassation ; et transiger avec les tiers dans la limite de 1 000€. À l'unanimité

• PARTICIPATION TRANSPORT SCOLAIRE

Chaque année, la commune prend en charge financièrement 50% de la carte de transports scolaire des élèves velleronnais des établissements publics du secondaire. À l'unanimité

• GUIDE CONFÉRENCIER

Chaque été, un guide conférencier temporaire fait découvrir le village grâce à des visites guidées pour 30 € par visite. À l'unanimité

Conseil Municipal du 05.07.23

• INSTAURATION DE LA TAXE D'HABITATION SUR LES LOGEMENTS VACANTS

Les logements vacants peuvent être soumis à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale selon l'article 1407 bis du code général des impôts. Les conditions d'assujettissement et les critères d'appréciation de la vacance sont : un logement habitable et non meublé, un logement libre de toute occupation depuis 2 ans consécutifs avec une vacance volontaire. L'assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sera à compter du 1er janvier 2024.

2 abstentions : L. THEVENET

• ATTRIBUTION DU FONDS DE SOUTIEN PAR LE GRAND AVIGNON

L'opération de changement des menuiseries extérieures du local situé place Jean Jaurès a pour objectif la sobriété énergétique et l'isolation. Cela la rend éligible à l'attribution d'une aide de 2 891,80€. À l'unanimité

• RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA CRÈCHE

Le règlement de la crèche municipale est à mettre à jour en intégrant les éléments nouveaux relatifs notamment à l'amplitude d'ouverture de l'établissement et le nombre d'enfants accueillis pour une harmonisation avec les horaires de l'accueil à l'école. Apparait aussi l'évolution concernant le médecin référent. À l'unanimité

• RÈGLEMENT INTÉRIEUR PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Le règlement intérieur des temps périscolaires et extrascolaires prend en compte les évolutions du service Enfance et les nouvelles modalités d'inscription avec le portail Familles Cityviz : la non possibilité d'annuler à la dernière minute la réservation des créneaux périscolaire. À l'unanimité

• CONVENTION DE LOCATION DU VIEIL HÔPITAL

Les tarifs proposés, forfait ménage inclus, seront : Particuliers/entreprises/auto-entrepreneurs Velleronnais : 500€ le w.end, 300€ 1 soirée ou journée tarif horaire hors w.end : 10€. Non velleronnais 700€, 500 et 15. Pour les associations l'usage à titre gracieux est maintenu sous réserve d'une convention de mise à disposition. Un forfait ménage de 80€ sera demandé par utilisation en dehors des créneaux prévus dans la convention annuelle.

À l'unanimité

• DÉNOMINATION D'UNE VOIE PRIVÉE

Afin d'assurer la bonne distribution du courrier et de permettre aux secours de localiser rapidement les habitations sans risque d'erreur, l'impasse privée qui débouche chemin des Capelets sera dénommée Impasse des Jardins de Jeanne . À l'unanimité

• DÉNOMINATION D'UNE VOIE PUBLIQUE

Pour éviter doublon, l'impasse perpendiculaire au chemin des Arrayès portant le même nom sera nommée impasse du Mourre du Logis. À l'unanimité

• ENTRETIEN DES ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE

L'Office de Tourisme du Grand Avignon et la FFRandonnée Pédestre du Vaucluse ont travaillé sur des tracés. Afin d'offrir des boucles pédestres de qualité dans la durée, il convient de définir les obligations en termes d'entretien de la boucle des Blancas de 6,5 km. Par convention, la FFRandonnée en lien avec les associations de randonnée assure pour le compte de la commune le travail de veille et de remise en état du balisage. Le coût estimatif : 260€ TTC par an. À l'unanimité

• MISSION ASSISTANCE CONSEIL DÉONTOLOGIE

Dans le cadre de ses missions d'assistance et à l'instar de ce qui a été mis en place pour les agents, le centre de Gestion propose une convention d'adhésion à la mission d'assistance et de conseil dans le cadre du Collège Déontologie pour les élus locaux.

2 abstentions : B SENET et D CLERC

• APPROBATION DE LA MODIFICATION N°1 DU PLU

La modification n°1 du PLU prescrite par délibération du 16/06/22 avec les modalités de concertation fixées par délibération du 13/09/22 a pour objectifs notamment de : modifier le règlement du STECAL Nt, rectifier quelques erreurs matérielles, ajuster les dispositions sur les clôtures; envisager l'ajout de dispositions favorisant la création de logements locatifs sociaux, corriger et compléter les dispositions sur la protection du patrimoine bâti et paysager, corriger la carte du droit de préemption urbain en cohérence avec le zonage en vigueur,…

Après l'enquête publique du 11/04/23 au 16/05/23 et 3 permanences organisées avec le Commissaire enquêteur, son rapport établit sur 30 objets de la modification, 25 ont un avis favorable sans réserve, 3 favorables avec réserves et 2 points font l'objet d'un avis défavorable. Il s'agit de la rectification d'une erreur matérielle afin de prendre en compte les constructions autorisées avant l'approbation du PLU au sein d'un EBC. Il estime une révision nécessaire ; Modification du règlement du STECAL Nt afin de permettre la reconversion d'une friche touristique.

La population a également émis des observations sur des renseignements/demandes relatives à la constructibilité de parcelles privées ne relèvant pas des objets de la modification, sur le dossier (ER n°11, végétalisation des clôtures) et une demande de suppression des ER n°9 et 10 sur le site de la Grande Bastide.

Les personnes publiques associées ont été consultées et afin de prendre en compte leurs avis, le projet a été modifiés sur :

Pour tenir compte de l'avis du commissaire-enquêteur, modifications apportées : compléments sur la compatibilité avec le PLH, précisions sur dispositions relatives aux clôtures et au chapitre 6.

Les principales propositions des Personnes Publiques Associées ont été prises en compte et la modification ne remet pas en cause l'économie générale du PLUS aussi elle peut approuvée. À l'unanimité

Les procès verbaux sont disponibles sur le site de la commune.
Les séances sont publics, vous pouvez venir assister aux conseils municipaux.

YANNICK VITALBO ET RACHEL TASSAN

LAURENCE HEDDAR ET BERNARD THUY

Par volonté démocratique, la municipalité a choisi de réserver un espace d'expression pour les élus minoritaires dans chaque bulletin municipal. Les dates de réception des articles leurs ont ainsi été communiquées bien en amont. Comme pour le dernier numéro du bulletin, au moment du départ chez l'imprimeur, nous n'avons par reçu les textes des listes minoritaires.

Préservation de la Grand Bastide : Ce n'est pas fini. Jusqu'au bout, nous avons besoin de chacun.

Si la mobilisation des Velleronnais, de leurs soutiens… et de leurs élus n'avait pas été aussi forte pour permettre de stopper les travaux, des maisons seraient à présent sorties de terre et les impacts négatifs pour le village auraient commencé. Les études, les arguments ont pu être entendus. L'énergie mise à alerter, à partager nos préoccupations et notre indignation… a été payante jusque-là. C'est véritablement un travail de longue haleine et il se poursuit sans relâche.
À l'heure où le journal est envoyé chez l'imprimeur, nous ne connaissons pas encore la date de l'audience au tribunal administratif de Nîmes. Dès que nous disposerons de cette information elle vous sera communiquée.
Il nous parait essentiel, à nouveau, de montrer la détermination des Velleronnais et d'organiser pour cela une nouvelle mobilisation. La date sera fixée en fonction de l'échéance du tribunal et il faudra certainement être très réactif pour que chacun soit présent et mobilise également autour de lui.
On compte sur vous. On ne lâche rien.

CME, Donnons leur la parole

Les 6 jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants sont prêts à entamer leur 2ème année de mandat.

Jules : « Ce qui m'a plu c'est de pouvoir être le relais entre mes camarades et la municipalité et ce que j'aimerais pour l'année à venir serait de concrétiser un ou des projets communs. Bonne rentrée à tous.»

Noëlie : « Cette année, j'ai aimé être associée et participer aux évènements de l'école et de la mairie ; cette 2ème année va nous permettre de finaliser nos projets et en commencer de nouveaux. Je garde un souvenir exceptionnel de notre visite au sénat. »

Zoé : « Je me suis sentie grandie avec cette expérience. Et pour la 2ème année j'espère que nos idées auront du succès. »

Merci pour votre sérieux et investissement !

Louisa : « Bien que je sois timide, je suis fière d'être élue et de représenter mes copains et copines de l'école, j'espère que nos idées plairont à tout le monde. »

Léo : « Sur ma 1ère année nous avons réalisé un certain nombre de projets comme une plantation d'arbres pour l'école, un magnifique voyage sur Paris avec la visite du Sénat et une boite à idées pour apporter de nouvelles idées avec la participation de l'école. Je suis ravi de représenter ma commune et de travailler sur des projets. J'attends beaucoup d'idées intéressantes des élèves qui nous permettrons de faire et de finir un projet avant la fin du mandat. »

Alexandre : « Au début, nous avons beaucoup parlé pour préciser nos idées, leur faisabilité. Ensuite, nous avons commencé à mettre en œuvre nos projets, j'ai bien aimé cette étape. Planter des arbres par exemple, c'était concret et important pour moi. J'ai hâte de vous retrouver pour la 2ème année du mandat. »

Journée Découvertes à Paris

Une journée exceptionnelle avec nos élus du Conseil Municipal des Enfants pour visiter le Sénat sur l'invitation du sénateur vauclusien Jean-Baptiste Blanc. Une belle leçon sur la république, son histoire et son fonctionnement.
En bonus la balade en bateau mouche pour une vue sur les beaux bâtiments de la capitale.

Une nouvelle conciliatrice à votre écoute !

Françoise VINIT-MAADOUNE est la nouvelle conciliatrice qui tient des permanences à la mairie depuis fin juin, 1 fois par mois sur journée complète.
C'est une excellente nouvelle pour les administrés confrontés à des litiges.
Installée dans le Vaucluse depuis 2015, elle est retraitée du barreau de Thonon-les-Bains.

Pour devenir conciliatrice, Madame VINIT-MAADOUNE a suivi des formations spécifiques pour répondre au mieux aux attentes des personnes qui viennent la rencontrer.
Pour prendre rendez-vous, rien de plus simple : appelez le standard de la mairie au 04 90 20 00 71

L'ADMR déménage place Jean Jaurès !

L'ADMR, association portée par des valeurs fortes propose des réponses de proximité, adaptées et personnalisées avec en particulier des services et soins aux séniors et aux personnes en situation de handicap. Proximité, solidarité et convivialité sont les piliers fondateurs de son action.
Installée depuis de nombreuses années au rez-de-chaussée du château de Cambis, c'est désormais au numéro 26 de la place Jean Jaurès que Laurence de l'ADMR vous accueille. Ce local, autrefois occupé par la Police municipale, a totalement été rénové à cet effet.
Le CCAS a contribué au financement des travaux à hauteur de 7 800 € et la commune de 7 000 €.
Une subvention de 2892 € a également été obtenue auprès du Grand Avignon pour les travaux relatifs à l'isolation du local.
Profitons-en pour remercier les bénévoles velleronnais investis pour le bon fonctionnement de l'ADMR. Et si vous souhaitez donner de votre temps, rejoignez-les !
L'ADMR recrute également des professionnels sur tout le Vaucluse.
Pour contacter l'ADMR : 04 90 20 55 17
velleron@admr84.fr

INFORMATION IMPORTANTE POUR LES PERSONNES ÂGÉES DE 72 ANS ET +

Avec ce nouveau numéro du bulletin, vous êtes destinataires, si vous avez au minimum 72 ans en 2023 et plus, d'un courrier vous interrogeant sur le choix que vous souhaitez faire à l'occasion des fêtes de fin d'année : soit participer au repas de Noël le samedi 2 décembre au Vieil Hôpital, soit venir retirer en mairie un coffret cadeau. Pour cela, rien de plus simple : renvoyez le coupon réponse à la mairie ! Si vous n'avez pas reçu ce courrier, manifestez-vous auprès de l'accueil qui se chargera de vous faire parvenir les documents d'inscription !
Renseignements : 04 90 20 00 71.

Aides à la scolarité, aux études, à la formation pour les jeunes de 3 à 29 ans

De nombreux organismes accordent des avantages aux familles et aux jeunes pour les encourager dans leur parcours de formation :

- la CAF pour les familles : l'allocation de rentrée scolaire de 6 à 18 ans
- le Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques : le Pass'Sport
- le Ministère de l'Education Nationale : bourse du collège, bourse du lycée, Fonds social collégien, Fonds social Lycéen, Fonds social des cantines
- La mairie a voté pour les écoliers : tarification de la cantine de 1€, 3€, 3,20€ selon le quotient familial
- le Conseil Départemental pour les collégiens
- la Région Sud pour les lycéens et les étudiants : Pass ZOU études, Pass carte Liberté, Pass jeunes Culture et Sport, Pass Mutuelle, Pass Santé, bourse régionale au mérite
- le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires pour les étudiants : Service social, bourse, logement, restauration, job, médecine préventive.
- La mission locale : accompagnement personnalisé pour les 16-25 ans sortis du dispositif scolaire ou de formation.
- Plaquette d'information sur toutes les aides disponibles sur le site de la mairie ou à l'accueil en mairie et affichée sur le panneau d'affichage du CCAS, devant le foyer.

Logement Social

› **www.demande-logement-social.fr**
Pour obtenir un logement social, vous devez faire votre demande en ligne avec les pièces justificatives de votre situation (carte identité, impôts sur le revenu des 2 années précédentes, attestation CAF,…).
Après avoir reçu la notification de votre demande, il est conseillé de se rapprocher des mairies des communes sollicitées pour faire connaitre votre situation.

Albert Dany a fêté son 100ème anniversaire avec sa famille. Le maire et le CCAS ont tenu à le saluer également.

Panneau d'affichage

Le CCAS s'est doté d'un panneau d'affichage situé devant le foyer, avenue du Général de Gaulle. Vous y trouverez des informations sociales, administratives… ainsi que les annonces sur les animations organisées par le CCAS. N'hésitez pas à vous rapprocher.
Bonne lecture !

RDV chaque premier mercredi du mois à 14h au foyer autour de thèmes variés.
Le 8 novembre atelier Prévention routière

Prévention et secours civique niveau 1

Dans le cadre de la prévention, le CCAS développe également des actions pour nos jeunes. Une première formation diplômante de secourisme PSC1 a eu lieu début juillet pour 10 jeunes de 15 à 25 ans. Coût de la formation 10 € après prise en charge de 30€ par le CCAS.
Une nouvelle session sera proposée aux vacances de Toussaint. Renseignements et inscription en mairie.

Inscription au système de Télé Alerte

Afin d'informer l'ensemble des Velleronnais, la Commune s'est dotée d'un système d'appels automatisé en cas de la survenance d'un événement majeur (par exemple : inondation, feu de forêt, canicule, ou autres accidents).
Ce système de TéléAlerte fonctionne sur le principe d'une inscription volontaire, rapide et gratuite.
Comment s'inscrire ? Directement sur l'espace dédié sur le site www.velleron.fr/services/securite/ ou auprès de la police municipale ou via le formulaire disponible à l'accueil de la mairie.

En cas d'événement exceptionnel, vous recevrez alors, soit un message sur votre téléphone soit un SMS sur votre portable, qui vous indiquera la conduite à tenir et vous permettra ainsi de prendre rapidement vos dispositions.
S'inscrire à la TéléAlerte est le meilleur moyen de recevoir une information fiable de la situation en temps réel.
Vos informations enregistrées resteront confidentielles, elles ne seront en aucun cas divulguées à un tiers.

Police municipale

Longtemps installés place Jean Jaurès, les bureaux de la Police municipale ont ensuite migré au dernier étage de l'Hôtel de Ville il y a quelques années en attendant de trouver un local plus grand. C'est désormais chose faite ! En effet, avec le déménagement de l'ADMR place Jean Jaurès, justement dans les anciens locaux de la Police municipale, le service peut s'installer dans le local où se situait l'ADMR au rez-de chaussée du Château de Cambis. Plus spacieux et accessible ce local répond aux besoins des agents qui travaillaient à l'étroit et sous les toits à la mairie ! Déménagement prévu deuxième quinzaine de septembre. Nous vous informons aussi que, depuis le 4 Septembre, une convention de coordination a été conclue entre la Mairie et Madame la préfète après avis du procureur de la République, afin d'autoriser le port d'arme à notre Police Municipale.
Pour les rencontrer, il est préférable de téléphoner au 04 90 20 17 52 préalablement car le travail de la Police municipale se passe essentiellement à l'extérieur.

Merci aux bénévoles du Comité Communal de Feux de Forêt pour leur dévouement lors de cette période estivale toujours sensible dans notre département.

Participation citoyenne

Une démarche partenariale et solidaire

La 1ère réunion s'est déroulée en présence du capitaine de Gendarmerie le 14 juin dernier.
Le dispositif s'inscrit dans une démarche de prévention de la délinquance, sans vocation à se substituer aux forces de l'ordre. Il permet d'associer les habitants à la protection de leur environnement en complément de l'action de la gendarmerie.
Dans les quartiers concernés, un ou plusieurs citoyens référents seront choisis en collaboration avec la gendarmerie, sur la base du volontariat, du bénévolat et de la disponibilité.
La participation citoyenne complète les autres actions de prévention telles que l'opération tranquillité vacances, la vidéo protection…
Pour devenir acteur, compléter le formulaire directement à la police municipale ou à l'accueil de la mairie.

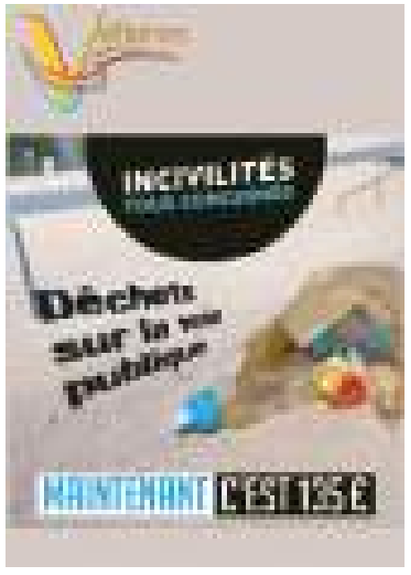

Les logements vacants et les résidences secondaires dans notre village

Selon les derniers chiffres de l'INSEE, la commune compte 1528 logements, dont 85% constituent des résidences principales. 15% de nos logements sont donc soit vacants (7%), soit affectés pour de la résidence secondaire ou du logements occasionnels (8%).
Ce chiffre de 15% interpelle dans un contexte de tension importante sur le marché du logement. Force est de constater que se loger, à titre principal, est devenu compliqué. Avant de construire de nouveaux logements, favoriser l'accès au logement principal dans le parc déjà existant est la principale voie à suivre. En ce sens, la municipalité peut agir, à la hauteur des moyens qui sont les siens, notamment par le levier fiscal.
Lors du conseil municipal du 5 juin 2023, les élus ont ainsi approuvé à l'unanimité l'instauration d'une taxe d'habitation sur les logements vacants, l'objectif étant d'inciter les propriétaires de logements vacants à remettre leurs biens sur le marché de la location (locaux à usage d'habitation non meublés et vacants depuis au moins une année au 1er janvier de l'année d'imposition, non soumis à la taxe d'habitation classique au titre de la même année).
Le produit de cette taxe devait par ailleurs entrer dans les recettes communales. L'État en a décidé autrement en publiant le 25 août 2023 un décret par lequel notre commune, comme d'autres, perd le bénéfice de cette taxe. Les logements vacants seront bien taxés, dès 2024, mais les recettes fiscales tomberont dans l'escarcelle de l'État et non de la commune.
Néanmoins, toujours dans le même objectif de favoriser le logement de résidents permanents, la commune aura désormais la possibilité de majorer - dans des proportions allant de 5% à 60% - la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Les élus communaux, pour lesquels un meilleur équilibre entre l'habitat secondaire ou touristique et l'habitat à l'année au profit de ce dernier est nécessaire, sont donc en réflexion sur cette question qui pourrait sera soumise au prochain conseil municipal fin septembre.

Nettoyage de la sorgue et du village, merci à tous les participants qui ont rejoint les fidèles Chevaliers de l'Onde.

MAÇONNERIE Générale
Charpente & Couverture
Neuf & Rénovation
SARL LEONARD Cédric
581 Chemin des Cades
84740 VELLERON
Tél : 04 90 20 86 37
Port : 06 29 86 12 71

Eric VISENTIN
FAÇADES
Neuf et Rénovation
1959, Route de Monteux
84740 VELLERON
04 90 20 07 31

TERRASSEMENT JEAN TIRADO
04 90 20 79 88
FONDATIONS DE VILLAS
TROUS DE PISCINES
AGENCEMENT DE COURS ET DE CHEMINS
RACCORDEMENT AU TOUT À L'ÉGOUT
RACCORDEMENT DES RÉSEAUX PRIVÉS
REMISE AUX NORMES DES FOSSES SEPTIQUES
LOCATION D'ENGINS AVEC CHAUFFEUR
TRANSPORT D'AGRÉGATS
1658 Chemin de la Sylvestre - 84740 VELLERON

Le Carbet Amazonien
Ferme d'élevage de papillons tropicaux
Horaires
Route de Pernes - D938 - 84740 VELLERON
Tél. : 09 71 57 79 87 - www.lecarbetamazonien.fr

C2A
Géomètres Experts Associés
GÉOMÈTRE-EXPERT
ARTUFEL - AUBERT-COLLAVOLI
MONTEUX
ISLE SUR LA SORGUE
BEDOIN
contact@c2a-ge.fr
04.90.61.02.67 04.90.38.06.21 04.90.20.65.69

AGENDA & CARNET

CARNET 2023

FÉLICITATIONS

Naissances

12/07	Mia LOUBAUD
26/07	Luna TRINH AZDOUD
24/08	Amalia FOURMEAUX
26/08	Ruben REY

Mariages

13/05	Cécile BRUN & David DEGOUY-BETTENFELT
08/07	Katia CAVALLINI & Pierre MAROSELLI
29/07	Yvonne TOMANDINI & Sébastien CHEKNOUN
05/08	Marie-Hélène BOUCASSER & Didier VEZZANI
05/08	Auréline SIMONIN & Boris CAYREL

Sincères condoléances

12/05	Véra MOUTON née ALEXANDRENKO
13/06	Jean MORIZOT
16/05	Patricia CASTE née BEAUFILS
19/06	Florian AFTALION
22/07	Jacques NERDEUX
23/07	Yvette HEINRICH née FAURE
01/09	Hélène IMPERATORI née PORTAL
12/09	Yvonne BOUQUEROT née CALLAIS
17/09	Rose DAUMAS née ALLEMAND

Miss

Ophélie Vitalbo a été élue 1ère dauphine de Miss Paris 2023 et est dans la compétition pour le titre de Miss Île-de-France 2023. Velleronnaise, elle a déménagé sur Paris pour exercer sa profession de kinésithérapeute spécialisée dans le drainage lymphatique. Elle est spécialisée dans les pathologies de la femme (cancer du sein, endométriose, lipoedeme) et marraine de l'association maladie du lipoedeme France.
L'élection Miss Île-de-France aura lieu le 22 octobre et les votes pourront se faire par sms.

Suivez ses aventures sur son instagram : ophelievitalbo

ALLOBUS

Dès septembre :

ALLOBUS le nouveau service de transport à la demande.
Du lundi au jeudi de 5h30 à 22h30 et jusqu'à 0h30 le vendredi et samedi.
Le dimanche et les jours fériés (sauf 1er mai) de 7h30 à 21h.

Pendant l'ouverture de la chasse qui débute le 10/09, la cohabitation reposera sur les règles et responsabilités de chacun et sur la cohabitation entre les pratiquants des sports de pleine nature et les chasseurs. Avoir une tenue visible pour chacun fait partie de ces règles de sécurité. Ensemble partageons la nature.

Bonne retraite !

Élus et agents communaux ont entouré Nicole Ferrière jusqu'au 31 août comptable à la mairie, pour lui souhaiter une bonne retraite !

Coup de chapeau

Paul Boyer, jeune Velleronnais et sa compagne Olivia étaient au Maroc dans la région même du séisme quand il a eu lieu. Depuis, ils agissent sur place pour venir en aide à la population et aux villages les plus isolés. Grace aux dons financiers récoltés, ils achètent et distribuent des biens de premières nécessités en s'adaptant aux besoins.
Merci à eux pour leur engagement et cette belle solidarité !

VOTRE PROGRAMME DE L'AUTOMNE / HIVER 2023

OCTOBRE

Mercredi 4 octobre : Thé dansant au foyer à 15h organisé par le CCAS

Dimanche 8 octobre : Vide grenier du SOV au marché agricole

Dimanche 15 octobre : Vide grenier de Créartist au marché agricole

Jeudi 19 octobre : Festival Ventoux Saveurs Rencontre agroécologie 14h/17h en mairie - représentation avec Gilbert Chiron à 18h30 au vieil hôpital Gratuit tout public – Résa 04 90 63 22 74

Vendredi 20 octobre : Soirée animée par le SOV au vieil hôpital

Dimanche 22 octobre : Motobroc au marché agricole

Vendredi 27 octobre : Café mémoire au vieil hôpital à 19h45

Dimanche 29 octobre : Grafiteria au vieil hôpital

NOVEMBRE

Mercredi 1er novembre : Halloween organisé Parenthèse

Vendredi 3 novembre : Bal Folk de Velleron ne manque pas d'air au vieil hôpital

Mercredi 8 novembre : Atelier prévention routière organisé par le CCAS au foyer

Samedi 11 et dimanche 12 : Vide-atelier de Créartist à la maison des Associations

Samedi 11 novembre : Repas de l'ARAC au vieil hôpital (sur réservation)

Dimanche 12 novembre : Loto de l'association des retraités au vieil hôpital à 14h

Jeudi 16 novembre : Dégustation Primeur par FestiVelleron, à Cambis

Samedi 18 novembre : Spectacle Nomades Jazz Magic à 19h au vieil hôpital

Samedi 25 novembre : Contes et légendes, Chevaliers de l'Onde, au vieil hôpital à 16 h

Dimanche 26 novembre : Loto École pour classe de neige

DÉCEMBRE

Samedi 2 décembre : Repas des ainées sur réservation

Dimanche 3 décembre : Marché de Noël de Créartist au vieil hôpital

Samedi 9 décembre : Fête des Lumières, Festivelleron - Marché de Noël, FestiVelleron

Dimanche 10 décembre :
- Repas de l'association des retraités au vieil hôpital

Vendredi 15 décembre :
- Noël du marché agricole à 16h30
- Soirée dansante Parenthèse au vieil hôpital

Samedi 16 décembre : Chants de Noël à 17h à l'église

en 2024

26 janvier: Cérémonie des vœux

Retrouvez toutes nos infos sur le site internet de Velleron et Facebook

imprimé sur papier 100% recyclé